



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix neuf

Le 18 Décembre 2019 à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 11 Décembre 2019.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 27

NOMBRE DE VOTANTS : 33

Objet : Contrat de dynamisation et de cohésion avec la Région Nouvelle Aquitaine

Présents : 27

BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), BOURSEAU Christiane (Virzac), COURSEAU Michael (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac) MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 6

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Marie Claire BORRELLY, BLANC Jean Franck (Teuillac) pouvoir à Éric POUCHARD, COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à Catherine SAEZ, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à Jean ROUX, Pierre JOLY (Bourg) pouvoir à Jean Marc ISIDORE, FUSEAU Michael (Pugnac) pouvoir à Valérie GUINAUDIE



Absents excusés : 4

**Michel ARNAUD (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac),
MABILLE Christian (Peujard), SAGASTI Sylvie (Peujard)**

Secrétaire de séance : Alain TABONE

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du 10 avril 2017 approuvant la politique contractuelle de la Nouvelle-Aquitaine;

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du 26 mars 2018 approuvant le nouveau cadre d'intervention de la politique contractuelle de la Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du xxxxxxxx approuvant le contrat de cohésion et de dynamisation du Territoire de la Haute Gironde;

Considérant qu'au terme d'un dialogue approfondi avec ses territoires, lors de la séance plénière du 10 avril 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine fixait ses objectifs en matière de politique contractuelle :

- Soutenir et développer les atouts de tous les territoires, en faisant en sorte que chacun puisse construire et porter des projets structurants de développement de l'économie, de l'emploi, de la transition énergétique et écologique, des services et équipements indispensables.
- Exprimer la solidarité régionale au bénéfice des territoires les plus vulnérables, qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux, en mobilisant des moyens spécifiques, complémentaires et innovants.

A ces objectifs, s'ajoute celui qui consiste à élargir le champ des missions de l'aménagement du territoire à la prévention et au traitement des mutations économiques et des crises sectorielles qui affectent certains bassins d'activité. Enfin, et ce n'est pas le moindre, la Région a fait du soutien au développement de ses territoires ruraux et à la revitalisation des centres-bourgs et centres-villes, une priorité de sa politique d'aménagement du territoire. Deux types de contrats sont déployés : les contrats d'attractivité (pour les territoires les moins vulnérables) et les contrats de dynamisation et de cohésion (pour les territoires en situation de vulnérabilité forte ou relative).

Le territoire de la Haute Gironde a manifesté son souhait d'élaborer un contrat de dynamisation et de cohésion avec la Région

Après en avoir délibéré le conseil communautaire décide :

- **D'approuver le projet de contrat de dynamisation et de cohésion ci-joint en annexe**
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents et à faire toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 19 Décembre 2019

Le Président

A.DUMAS



Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 033-243301223-20191219-2019163-DE

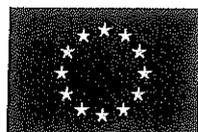
Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301223-20191219-2019163-DE



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

CONTRAT DE DYNAMISATION ET DE COHESION DU TERRITOIRE DE LA HAUTE GIRONDE

PREAMBULE

Le cadre régional d'intervention contractuel

Au terme d'un dialogue approfondi avec ses territoires, lors de la séance plénière du 10 avril 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine fixait ses objectifs en matière de politique contractuelle :

- Soutenir et développer les atouts de tous les territoires, en faisant en sorte que chacun puisse construire et porter des projets structurants de développement de l'économie, de l'emploi, de la transition énergétique et écologique, des services et équipements indispensables.
- Exprimer la solidarité régionale au bénéfice des territoires les plus vulnérables, qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux, en mobilisant des moyens spécifiques, complémentaires et innovants.

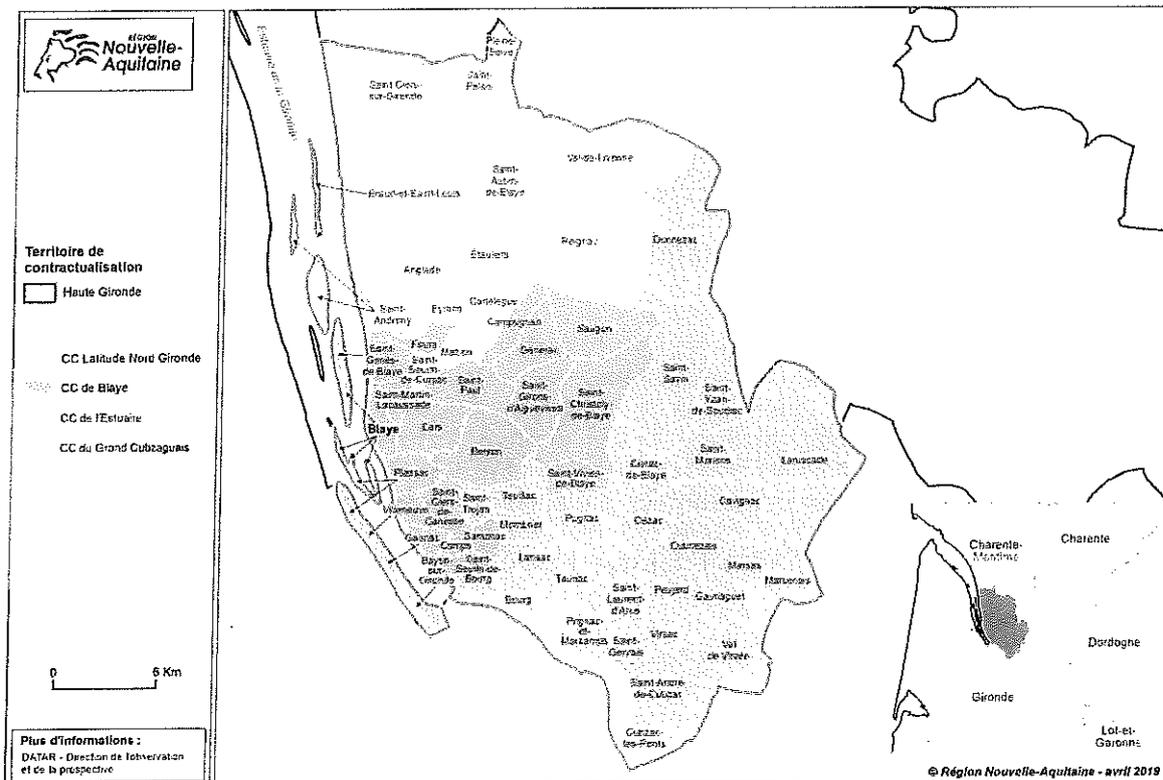
A ces objectifs, s'ajoute celui qui consiste à élargir le champ des missions de l'aménagement du territoire à la prévention et au traitement des mutations économiques et des crises sectorielles qui affectent certains bassins d'activité.

Enfin, et ce n'est pas le moindre, la Région a fait du soutien au développement de ses territoires ruraux et à la revitalisation des centres-bourgs et centres-villes, une priorité de sa politique d'aménagement du territoire.

Deux types de contrats sont déployés : les contrats d'attractivité (pour les territoires les moins vulnérables) et les contrats de dynamisation et de cohésion (pour les territoires en situation de vulnérabilité forte ou relative).

Le territoire de la Haute Gironde a manifesté son souhait d'élaborer un contrat de dynamisation et de cohésion avec la Région.

Présentation du territoire de projet de la Haute Gironde



Situé à l'extrême nord du Département de la Gironde, sur la rive droite de l'estuaire, entre la métropole bordelaise, le Grand-Libournais et la Charente-Maritime, le territoire de contractualisation de Haute Gironde se compose de 4 EPCI (les communautés de communes de l'Estuaire, de Blaye, du Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde). En 2015, ses 63 communes comptent 89 110 habitants.

Un territoire marqué par des atouts productifs et une situation sociale défavorable

Les capacités productives exportatrices historiquement ancrées sur ce territoire de production viticole et énergétique sont un atout essentiel qui contribue à son dynamisme économique. La production et distribution d'énergie représente 9,8 % de l'emploi salarié et l'agriculture concentre près de 10,7 % des emplois du territoire en 2015 (contre 5,2 % en Nouvelle-Aquitaine). L'agriculture locale est cependant confrontée à une diminution de ses emplois deux fois plus marquée que dans la région entre 2010 et 2015 (- 15,7 %) et à un vieillissement avancé des agriculteurs exploitants qui interpelle sur la question de la transmission des exploitations. On observe malgré cela une bonne capacité de résilience des forces productives du territoire en comparaison des territoires comparables de Nouvelle Aquitaine.

Malgré ce dynamisme des forces productives, on observe que les transferts sociaux sont importants sur ce territoire du fait d'une situation sociale défavorable. La Haute Gironde est insuffisamment pourvoyeuse d'emplois et la situation sociale est préoccupante à divers titres. Le chômage est très élevé et affecte particulièrement les femmes. Le niveau de vie des ménages est sensiblement inférieur à celui qui est observé dans les territoires de comparaison et cela quelle que soit la catégorie de ménages. Les situations de pauvreté sont répandues : elles touchent 14,4 % des ménages en 2015. Le niveau de qualification de la population est bas, avec une forte surreprésentation de population ne disposant pas d'un diplôme qualifiant et une nette sous-représentation des diplômés du supérieur.

Un territoire victime de son attractivité

La Haute Gironde a connu une croissance continue de sa population particulièrement accélérée depuis les années 2000, et compte aujourd'hui une population très jeune. Cette attractivité doit beaucoup à l'influence de la métropole bordelaise puisque 68 % de la population de la Haute Gironde réside dans la couronne périurbaine de Bordeaux. Mais l'afflux de nouveaux résidents se traduit par une importante consommation d'espace et un niveau d'équipement qui a du mal à suivre, en particulier en matière de commerces et d'équipements de santé. D'autre part, l'importance des déplacements domicile-travail pose la question de la durabilité de ce modèle, en raison de l'impact environnemental et du coût toujours plus élevé de ces déplacements.

Une économie présentielle et touristique freinée par la faiblesse des revenus et un manque d'équipements

En dépit de la place importante des revenus productifs exportateurs et des revenus pendulaires dans son processus de captation de revenus extérieurs, la Haute Gironde enregistre un potentiel de captation de revenus très inférieur à la moyenne des territoires périurbains entourant la métropole bordelaise. Ce déficit pèse sur la consommation locale et le dynamisme de l'emploi présentiel. La densité en emplois présentiels reste en effet très faible. La Haute-Gironde fait partie des deux territoires périurbains entourant la métropole bordelaise pour lequel la propension à consommer localement est la plus faible, ce qui laisse supposer un phénomène relativement important d'évasion commerciale, dû en partie à l'importance des flux pendulaires et la faiblesse des revenus.

Par ailleurs, les revenus touristiques sont largement sous-représentés en haute Gironde malgré de véritables atouts touristiques (patrimoine naturel riche, position de choix qu'offre l'estuaire et la résonance possible avec le Médoc, patrimoine historique et architectural - citadelle de Blaye, châteaux - possibilités de développement de l'œnotourisme). Le territoire affiche une faible concentration d'hébergements touristiques marchands ou non marchands.

Un territoire en profonde mutation qui nécessite une démarche supracommunautaire proactive

Il convient de maîtriser, pour ce territoire sous influence métropolitaine, les effets environnementaux et sociaux négatifs induits par son attractivité. La durée des temps de transport, leur coût et leur impact environnementaux sont autant de contraintes qui pèsent sur le quotidien des résidents qui travaillent en dehors du territoire. Cet enjeu appelle à développer de nouvelles mobilités, moins coûteuses, plus efficaces et respectueuses de l'environnement. Les possibilités que peuvent offrir les dessertes fluviales sont à étudier. Il s'agit aussi de limiter la consommation foncière et l'artificialisation des sols, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les risques de précarité énergétique due notamment aux déplacements quotidiens.

La Haute-Gironde se doit de consolider et diversifier son levier productif. La question du devenir de la centrale nucléaire, le plus gros employeur du territoire, doit être posée. Par ailleurs, ce territoire agricole doit faire face au défi de la transmission des exploitations et de la transition agro-écologique. La proximité de l'important bassin de consommation métropolitain appelle également la mise en place d'un projet alimentaire territorial. Le tissu de TPE doit quant à lui être accompagné dans sa croissance.

Des marges importantes de développement de l'économie présente existent dans ce territoire très dynamique démographiquement. C'est ce que traduit la faible densité d'emplois présents et le déficit d'équipements et de services qui occasionnent aujourd'hui une forte évasion commerciale et une faible consommation locale. D'autre part, la Haute-Gironde dispose d'aménités touristiques importantes, propices à transformer une partie du tourisme d'excursion en tourisme de séjour et à stimuler ainsi la consommation locale. Le développement des équipements et services est à coordonner avec un renforcement des centres-bourgs.

Les problématiques d'emploi sur ce territoire appellent à accompagner l'adaptation des compétences, la montée en qualification de la population et son insertion. Il s'agit de fluidifier le marché du travail local avec une attention particulière accordée aux questions d'inclusion et d'insertion. Bénéficiant d'une offre de formation diversifiée ainsi que de politiques volontaristes (Centre de formation multi-métiers), la Haute-Gironde dispose d'atouts à faire valoir. La mobilisation des acteurs de l'ESS, actuellement sous-développée sur le territoire, constitue une piste intéressante.

1 - La situation de vulnérabilité de la Haute Gironde

La nouvelle politique contractuelle de la Région apporte un soutien différencié en fonction du degré de vulnérabilité du territoire. Quatre domaines de vulnérabilité ont été définis au regard des compétences principales et ambitions régionales pour caractériser la situation relative des territoires :

- le revenu des ménages,
- l'emploi et le marché du travail,
- le niveau de formation de la population,
- la démographie et l'accessibilité aux services de la vie courante.

Un indicateur synthétique calculé en fonction du nombre de domaines pour lesquels l'EPCI présente une vulnérabilité a classé les EPCI du territoire de la Haute Gironde de la façon suivante :

- Les CC de l'Estuaire et de Blaye en vulnérabilité intermédiaires
- Les CC du Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde parmi les EPCI moins vulnérables.

Une spécificité : le dispositif « Mutations économiques »

Le territoire de la Haute Gironde bénéficie du dispositif **Mutations économiques**.

Sur ce territoire, confronté à une sur spécialisation de son tissu économique local et à ses vulnérabilités, la Région a décidé de mettre au service du développement économique de la Haute Gironde, des compétences spécifiques. Un ingénieur, recruté par la Région, exerce ses missions sur les 4 EPCI concernés.

Un plan d'actions cohérent et coordonné est mis en œuvre dans les domaines du développement économique, de l'emploi et de la formation.

Le dispositif « Mutations économiques » s'inscrit dans le volet économique du contrat du territoire de la Haute Gironde.

2 - La stratégie de développement du territoire de la Haute Gironde

A partir du diagnostic produit par la Direction observation et Prospective de la DATAR et suite à la méthodologie de travail mise en place avec les acteurs du territoire durant les comités techniques, comités de pilotage, cinq enjeux majeurs se sont dégagés pour le développement du territoire :

Enjeu 1 : Comment agir sur les effets induits par l'attractivité démographique et notamment sur les problèmes de mobilités ?

Enjeu 2 : Comment consolider et diversifier le levier du productif ?

Enjeu 3 : Comment développer l'économie présentielle pour contribuer à diversifier le modèle de développement et soutenir la consommation locale ?

Enjeu 4 : Comment accompagner l'adaptation des compétences, la montée en qualification de la population et son insertion ?

Enjeu 5 : Comment coopérer et faire vivre une gouvernance supra-communautaire efficiente sur les sujets transversaux identifiés ?

La combinaison des chantiers identifiés lors des comités techniques et de pilotage ont permis de définir les enjeux du territoire répondant à une stratégie concertée de développement qui se décline autour de trois axes structurants :

Axe 1 – Agir et innover pour tendre vers un modèle de développement plus durable

La forte influence métropolitaine notamment en matière d'emploi engendre des problèmes de congestion pour les habitants de la Haute Gironde et induit des coûts sociaux et environnementaux importants. La première préoccupation du territoire est de déployer un ensemble de solutions de mobilités durables pour réduire les temps de trajet et rendre accessibles ces solutions aux habitants.

En dehors du champ de la mobilité, un ensemble d'initiatives tendent à engager le territoire dans un mode de développement plus durable. Il s'agit de la relocalisation de l'économie alimentaire, de la structuration de l'économie circulaire ou encore du soutien à la production d'énergie renouvelable dans un environnement préservé.

Projets clés :

- Démarche collective pour développer des solutions de mobilités
- Zone dédiée à l'économie circulaire sur le parc économique Gironde Synergie
- Projet alimentaire de territoire
- Implantation des énergies renouvelables

Axe 2 – Soutenir une stratégie intégrée d’offre et d’accueil autour de l’économie résidentielle et touristique

La Haute Gironde est un territoire en pleine mutation au regard de son attractivité résidentielle. Si la proximité métropolitaine est l'une des raisons de son attractivité, les modalités de développement du territoire se caractérisent par une faible propension à consommer localement. Pour limiter l'évasion commerciale et lutter contre la dévitalisation, le territoire souhaite investir dans une politique intégrée de soutien aux centralités.

Afin d’agir sur le levier touristique, les acteurs locaux se structurent autour de la démarche Blaye Bourg Terres d’Estuaire afin de stimuler la découverte du territoire par l’itinérance.

Projets clés :

- Projet de route verte (AAP NOTT)
- Equipement de création et diffusion culturelle – Salles de spectacles
- Création d’une piscine
- Action collective de proximité sur le commerce et l’artisanat

Axe 3 - Investir dans la dynamique du tissu productif et de son écosystème local en faveur de l’emploi

Le territoire enregistre une dynamique économique positive notamment avec un solide tissu productif exportateur (nucléaire, viticulture...) et un taux de création d’entreprises important. Si la dynamique économique est positive, la situation sociale du territoire reste préoccupante (chômage, pauvreté, niveau de qualification...).

La Haute Gironde veut accompagner le développement économique tout en fluidifiant le marché du travail local et la formation, tous deux vecteurs d’insertion pour ses habitants. Pour ce faire, trois leviers seront explorés : le parcours résidentiel des entreprises, l’animation territoriale dont la structuration de filières locales, mais aussi l’investissement dans l’appareil de formation et la relation aux entreprises pour faciliter le recrutement.

Projets clés :

- Schéma de développement économique à l’échelle de la Haute Gironde
- Dispositif CADET pour accompagner le tissu économique local
- Campus des métiers et des qualifications en milieu sensible
- Ingénierie formation pour structurer le dialogue, les démarches collectives et accompagner des évènements importants (carénage...)

Article 1 : OBJET DU CONTRAT

Le présent **contrat de dynamisation et de cohésion** a pour objet de préciser les modalités du partenariat entre la Région et le territoire de la Haute Gironde.

Il rappelle les principaux objectifs et priorités poursuivis par le territoire de projet et soutenus par la Région.

Il identifie les opérations nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Il fixe les conditions de mise en œuvre des opérations identifiées dans un **plan d'actions pluriannuel**, élaboré conjointement entre la Région et le territoire de projet.

Il prend en compte les actions conduites par la Région, dans l'exercice de ses domaines de compétences, et présentant un impact direct sur le développement du territoire de projet.

Il offre à l'ensemble des contractants une visibilité sur plusieurs exercices pour mener à bien la stratégie de développement et d'attractivité du territoire de projet.

Le territoire de projet s'engage à poursuivre les objectifs décrits dans sa stratégie territoriale, et à mettre en œuvre pour ce faire les opérations décrites dans le plan d'actions.

La Région s'engage à soutenir les opérations inscrites dans le plan d'actions pluriannuel à travers la mobilisation de ses politiques sectorielles et contractuelles, dans la limite de ses disponibilités budgétaires fixées annuellement.

L'appui régional concerne :

- le **programme d'actions pluriannuel du territoire**, relevant des domaines de compétences régionales, qui sera accompagné par les politiques sectorielles ainsi que par des dispositifs d'appui spécifiques afin de renforcer le tissu économique local et favoriser l'accès des habitants à un maillage de services de proximité ;
- **l'ingénierie du territoire**. La mobilisation d'une ingénierie performante est indispensable pour favoriser le développement des territoires. L'enjeu est de recréer, sur les territoires vulnérables, de la valeur ajoutée par le développement de l'innovation, des compétences et de l'entrepreneuriat. Les modalités du soutien de la Région à l'ingénierie du territoire de la Haute Gironde feront l'objet d'une convention ad hoc et d'un dialogue de gestion annualisé.

Les actions contractualisées s'inscrivent dans les axes stratégiques identifiés. Ces actions prévisionnelles seront soutenues financièrement par la Région sous réserve :

- qu'elles s'inscrivent dans les compétences reconnues par la Région,
- qu'elles remplissent les conditions définies dans les règlements régionaux, les Appels à Projets, les Appels à Manifestations d'Intérêt,
- des capacités de financement autorisées par le budget annuel de la Région.

S'agissant des opérations pour lesquelles des aides sont sollicitées au titre des programmes européens dont la Région est autorité de gestion, les montants inscrits dans le contrat ne sont qu'indicatifs et ne seront réputés définitifs qu'à l'issue du processus d'instruction et de sélection. L'éventuel refus de mobilisation des crédits européens n'entraîne aucune compensation par des crédits régionaux.

Article 2 : DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Les opérations du territoire identifiées par le plan d'actions pluriannuel devront faire l'objet d'un début d'exécution dans l'année qui suit son engagement en Commission Permanente et d'un engagement financier de la Région avant la fin du contrat.

Article 3 : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT

Les opérations concourant au développement et à l'attractivité du territoire de projet et sollicitant une aide régionale ont vocation à figurer dans le plan d'actions pluriannuel du présent Contrat. Les montants inscrits dans le plan d'actions sont donnés à titre estimatif et prévisionnel.

Pour chaque opération, il appartiendra au maître d'ouvrage bénéficiaire d'adresser un dossier de demande de subvention aux services concernés de la Région.

Les décisions de financement des actions retenues seront prises, après instruction par la Région, par la Commission permanente, conformément aux procédures et règlements d'intervention en vigueur et sous réserve des disponibilités financières régionales.

Chaque opération financée fera l'objet d'une convention d'application ou d'un arrêté conclu entre la Région et le maître d'ouvrage bénéficiaire de l'aide régionale.

Article 4 : GOUVERNANCE DU CONTRAT

La gouvernance du présent Contrat sera assurée par un comité de pilotage co-présidé par le Président de la Région (ou son représentant) et les représentants élus du territoire de projet. Ce comité sera mis en place dès la signature du contrat.

Le Comité de pilotage a vocation à se réunir au moins deux fois par an, pour piloter et suivre l'exécution du contrat, en assurer le suivi et l'évaluation. Espace de dialogue entre la Région et les acteurs du territoire, le comité de pilotage actualise de façon annuelle la liste des opérations prévues au Contrat et anticipe les évolutions de tous ordres du territoire de projet.

La composition de ce comité recherche une mixité de représentation élus/socio-professionnels et femmes/hommes. La Région sera attentive à la diversité et représentativité des acteurs selon la stratégie du contrat. La composition du Comité de pilotage pourra évoluer au gré des besoins identifiés au fil de l'eau.

Il sera proposé au CESER de désigner un·e représentant·e pour associer la société civile régionale à cette démarche contractuelle.

Article 5 : COMMUNICATION AUTOUR DU CONTRAT

Le territoire de projet et les maîtres d'ouvrages bénéficiaires s'engagent à assurer la publicité de la participation financière de la Région pour chacune des opérations soutenues.

Les modalités de communication seront définies pour chaque opération dans le cadre de la convention d'application financière idoine.

Le territoire de projet s'engage également à informer régulièrement les habitants de leur territoire via leurs supports d'informations (bulletins, site internet, réseaux sociaux...) des grands projets et des principales actions de la Région (TER, Très haut débit, festivals...) dont les informations seront fournies par la Région.

Enfin, les actions de marketing territorial soutenues par la Région devront s'inscrire en cohérence avec la communication régionale et associer les services concernés.

Article 6 : MODIFICATION DU CONTRAT

Pour permettre aux signataires du présent contrat de disposer d'une vision programmatique et budgétaire stable pendant la durée de la contractualisation, le plan d'actions pluriannuel du

territoire présenté en annexe pourra faire l'objet d'une actualisation par le Comité de pilotage, sous réserve de s'inscrire en cohérence avec la présente stratégie.

Dans l'hypothèse où des changements seraient apportés au statut juridique des signataires de la présente convention (création de PETR, fusion d'EPCI...), la nouvelle entité juridique sera substituée de plein droit à l'ancienne structure signataire. Les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la nouvelle entité juridique.

Article 7 : RESILIATION DU CONTRAT ET LITIGES

En cas de non-respect par l'une des parties des termes du présent contrat, celui-ci peut être résilié par la partie la plus diligente, à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi par cette dernière à la partie défaillante, d'une lettre exposant ses griefs, adressée en recommandé avec accusé réception valant mise en demeure.

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend par voie de conciliation. Si dans le délai de trois mois à compter de l'envoi par la partie la plus diligente des motifs de la contestation aucun accord n'est trouvé, les parties ont la faculté de saisir le Tribunal administratif de Bordeaux de l'objet de leurs litiges.

Article 8 : EVALUATION ET BILAN DEFINITIF DU CONTRAT

Les modalités d'évaluation du Contrat seront proposées par la Région dans le cadre de la gouvernance du Contrat.

Les modalités d'évaluation de chaque opération seront définies dans le cadre de la convention d'application financière idoïne.

A l'issue du Contrat, il est prévu d'effectuer un bilan quantitatif et qualitatif, s'inscrivant dans une démarche plus globale d'évaluation de la politique contractuelle territoriale.

Le travail afférent à ce bilan définitif sera à la charge des services de la Région pour les actions conduites directement par la collectivité au bénéfice du territoire, et au territoire de projet pour les opérations conduites par des maîtres d'ouvrages locaux.

Fait en 5 exemplaires

A, le

Le Président
du Conseil Régional de Nouvelle-
Aquitaine,

Alain ROUSSET

A, le

Le Président
de la Communauté de Communes de
Latitude Nord Gironde,

Pierre ROQUES

A, le

Le Président
de la Communauté de
Communes de Blaye,

Denis BALDES

A, le

Le Président
de la Communauté de Communes
de l'Estuaire,

Philippe PLISSON

A, le

Le président
de la Communauté de Communes du
Grand Cubzaguais,

Alain DUMAS

Liste des annexes

Annexe 1 : Synthèse du diagnostic, des enjeux et de la stratégie de développement du territoire

Annexe 2 : Plan d'actions pluriannuel prévisionnel du territoire



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissant ensemble pour votre territoire



CONTRAT DE DYNAMISATION ET DE COHESION - HAUTE-GIRONDE

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	POLITIQUES, THEMATIQUES REGIONALES
----	-------------------------	------------------	--------------------	-----------------------------------	--------------	------------------------------------

Axe 1 : Agir et innover pour tendre vers un modèle de développement plus durable

La forte influence métropolitaine notamment en matière d'emploi engendre des problèmes de congestion pour les habitants de la Haute Gironde et induit des coûts sociaux et environnementaux importants. La première préoccupation du territoire est de déployer un ensemble de solutions de mobilités durables pour réduire les temps de trajet et rendre accessibles ces solutions aux habitants.

En dehors du champ de la mobilité, un ensemble d'initiatives tendent à engager le territoire dans un mode de développement plus durable. Il s'agit de la relocalisation de l'économie alimentaire, de la structuration de l'économie circulaire ou encore du soutien à la production d'énergie renouvelable dans un environnement préservé.

1.1 Développer et expérimenter un projet de mobilité qui vise à réduire les temps de parcours et être plus inclusif

Projets structurants

1	Mise en place d'une démarche collective pour développer les solutions de mobilités	EPCI de la Haute Gironde			Cf. Ingénierie	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / TRANSPORT
2	Etudes sur les mobilités	Région Nouvelle-Aquitaine	140 000 €	70 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / TRANSPORT

Projet en amorçage

- > Déploiement de solutions de mobilités (covoiturage, navette fluviale, ferroviaire, piste cyclable...)
- > Consolidation du transport des apprentis et stagiaires en formation continue

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / TRANSPORT

1.2 Développer les projets de transition écologique et énergétique

Projets structurants

3	Stratégie foncière Espaces Naturels Sensibles	Communauté de communes Latitude Nord Gironde	40 000 €	10 000 €		ENVIRONNEMENT
4	Etude sur l'implantation des énergies renouvelables	Communauté de communes Latitude Nord Gironde	30 000 €	15 000 €		ENERGIE CLIMAT

Projet en amorçage

- > Gestion du bassin versant de la Livenne (Communauté de communes de l'Estuaire)
- > Développement des énergies renouvelables (Communautés de communes de l'Estuaire, du Grand-Cubzaguais)
- > Protéger et restaurer les écosystèmes sensibles aquatiques et terrestres (Communauté de communes du Grand Cubzaguais)
- > Réduire les consommations énergétiques des bâtiments publics (Communauté de communes du Grand Cubzaguais)

ENVIRONNEMENT / ENERGIE

1.3 Faire de l'économie circulaire un levier de développement

Projets structurants

5	Zone dédiée à l'économie Circulaire sur le parc économique Gironde Synergie	Communauté de communes de l'Estuaire	1 003 932 €	200 786 €	Possibilité d'intervention complémentaire ESS	ENVIRONNEMENT / ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
---	---	--------------------------------------	-------------	-----------	---	---

Projets en amorçage

- > Démarche d'écologie industrielle territoriale (Nouvel'R)

ENVIRONNEMENT / ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le

SLO

ID : 033-243301223-20191219-2019163-DE

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	POLITIQUES, THEMATIQUES REGIONALES
1.4 Projet alimentaire Haute-Gironde						
Projets structurants						
6	Projet alimentaire de l'Estuaire	Communauté de communes de l'Estuaire			AAP Circuits Alimentaires Locaux : aide de la DRAAF de 28 700 €	AGRICULTURE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
7	Projet Agrotouristique autour de la Régle Agricole	Commune de Cavignac	195 000 €	30 000 €	AAP Ruralité	AGRICULTURE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projets en amorçage						
> Epicerie Latitude Solidaire (Communauté de communes Latitude Nord Gironde)						AGRICULTURE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
> Mettre en place une démarche de projet alimentaire (EPCI de la Haute Gironde)						
Axe 2 : Soutenir une stratégie intégrée d'offre et d'accueil autour de l'économie résidentielle et touristique						
La Haute-Gironde est un territoire en pleine mutation au regard de son attractivité résidentielle. Si la proximité métropolitaine est l'une des raisons de son attractivité, les modalités de développement du territoire se caractérisent par une faible propension à consommer localement. Pour limiter l'évasion commerciale et lutter contre la dévitalisation, le territoire souhaite investir dans une politique intégrée de soutien aux centralités. Afin d'agir sur le levier touristique, les acteurs locaux se structurent autour de la démarche Blaye Bourg Terres d'Estuaire afin de stimuler la découverte du territoire par l'itinérance.						
2.1 Découvrir le territoire par l'itinérance						
Projets structurants						
8	Projet de route verte - Blaye Bourg Terres d'Estuaire	Office de Tourisme de Blaye			AAP NOTT	TOURISME
9	Aménagement du port et Halte nautique	Communauté de communes de Blaye	834 379 €	50 000 €	Sous réserve de répondre aux critères d'intervention du RI Tourisme	TOURISME
Projets en amorçage						
> Réhabilitation Foyer Laïc à Bourg - office du tourisme - fabrique culturelle - salle de spectacle - école de musique (Communauté de communes Grand Cubzaguais)						TOURISME
2.2 Développer les services vecteurs d'attractivité et de cohésion						
10	Equipped de création et diffusion culturelle - Salles de spectacles	CC Latitude Nord Gironde	5 999 500 €	Entre 600 k€ et 1 M€	Projet culturel à préciser	CULTURE
11	Maison médicale	Commune Gauriac	60 867 €	35 000 €	AAP RURALITE	SANTE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
12	Création d'une piscine	Communauté de communes du Grand Cubzaguais	11 942 139 €	500 000 €	CP 7/10/2019	SPORT
13	Maison partagée	Communauté de communes Latitude Nord Gironde	440 000 €	15 000 €	Sous réserve de répondre aux critères du règlement d'intervention pour une aide au logement	LOGEMENTS
Projets en amorçage						
> Sensibilisation et formation à l'usage du process Building Information Modeling (Communauté de communes Latitude Nord Gironde)						>
> Maison de service aux publics (Communauté de communes de l'Estuaire)						
Construction d'habitats inclusifs et établissement multi-accueil (Association des Cités/ Mesolia)						
2.3 Renforcer les centralités structurantes notamment sur le commerce et l'artisanat						
14	Stratégie commerciale numérique de proximité dans les centres bourg	Communauté de communes de l'Estuaire	258 413 €	15 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
15	Soutien au maintien de la Boulangerie Marcillac	Commune de Val-de-Livenne	225 000 €	29 100 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Projets en amorçage						
<ul style="list-style-type: none"> Démarche de revitalisation s'inscrivant dans le cadre de l'AMI régional (Blaye) Action collective de proximité en direction de l'artisanat et du commerce (EPCI de la Haute Gironde) Soutien aux commerces de proximité (Communes : Reignac, Val-de-Livenne...) Soutenir et renforcer les dispositifs existants d'aide à la rénovation de l'habitat (Communauté de communes Grand Cubzaguais) 						AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/LOGEMENTS

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	POLITIQUES, THEMATIQUES REGIONALES
Axe 3 : Investir dans la dynamique du tissu productif et de son écosystème local en faveur de l'emploi						
Le territoire enregistre une dynamique économique positive notamment avec un solide tissu productif exportateur (nucléaire, viticulture...) et un taux de création d'entreprises important. Si la dynamique économique est positive, la situation sociale du territoire reste préoccupante (chômage, pauvreté, niveau de qualification...). La Haute Gironde veut accompagner le développement économique tout en fluidifiant le marché du travail local et la formation, tous deux vecteurs d'insertion pour ses habitants. Pour ce faire, trois leviers seront explorés : le parcours résidentiel des entreprises, l'animation territoriale dont la structuration de filières locales, mais aussi l'investissement dans l'appareil de formation et la relation aux entreprises pour faciliter le recrutement.						
3.1 Accompagner le parcours résidentiel des entreprises et des entrepreneurs						
Projets structurants						
16	Projet numérique	Communauté de communes du Grand Cubzaguais	1 700 000 €	190 000 €	Sous réserve de répondre à l'AMI Tiers lieux et au regard du déficit de l'opération pour l'aide aux travaux	NUMERIQUE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projets en amorçage						
> Schéma de développement économique à l'échelle de la Haute Gironde (EPCI de la Haute Gironde)						AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / NUMERIQUE
> Requalification et extension de foncier économique (EPCI de la Haute Gironde)						
Encourager le télétravail et la mise en réseau des tiers lieux (EPCI de la Haute Gironde)						
3.2 Consolider l'écosystème local et la structuration des "filieres locales"						
Projets Structurants						
17	Dispositif CADET pour accompagner le tissu économique local	Région Nouvelle-Aquitaine				DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projets en amorçage						
> Soutien à la structuration au réseau d'entreprises Cluster E-Clide						DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
3.3 Renforcer l'appareil de formation du territoire et sa capacité d'ingénierie pour faciliter la mise en lien emploi-formation-entreprise						
18	Démarche collective Emploi et Formation	EPCI de la Haute Gironde	Cf. Ingénierie			DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projets en amorçage						
> Campus des métiers et des qualifications en milieu sensible Soutien à l'équipement et renouvellement d'outils pédagogique Centre de formation multimétiers (Communauté de communes de l'Estuaire)						FORMATION
> Territoire Zéro Chomeur Longue Durée (Communauté de communes de l'Estuaire)						
Ingénierie du contrat :						
Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, la Région cofinancera une ingénierie généraliste (chef de projet territorial - animation du contrat) et thématique, en particulier en support des chantiers clés identifiés en matière de développement économique et d'attractivité. Ce cofinancement tiendra compte de la vulnérabilité du territoire et fera l'objet d'un dialogue de gestion annuel.						
	Chef de projet territorial - animation du contrat / animation démarche "mobilités"	EPCI de la Haute Gironde (échelle d'intervention Haute-Gironde)	0,5 ETP	Maxi : 12 500 €	Aide annuelle	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE
	Chef de projet économie-emploi-formation		1 ETP	Maxi : 25 000 €		
	Chargé(s) de mission thématique		1,5 ETP	Maxi : 37 500 €		
LEADER						
	LEADER - Contrepartie régionale	Soutien aux projets retenus en comité de programmation LEADER et répondant aux priorités régionales		Engagement des opérations en CP		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER
	Chargé de mission LEADER	EPCI de la Haute Gironde	1 ETP	Maxi : 10000 €	Pour l'année 2019	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE

HAUTE GIRONDE

Synthèse du diagnostic et des enjeux du territoire

Un territoire sous forte influence de la métropole bordelaise

Situé à l'extrême nord du Département de la Gironde, sur la rive droite de l'estuaire, entre la métropole bordelaise, le Grand-Libournais et la Charente-Maritime, le territoire de contractualisation de Haute Gironde se compose de 4 EPCI (les communautés de communes de l'Estuaire, de Blaye, du Grand Cubzaguais et la Latitude Nord Gironde). En 2015, ses 63 communes comptent 89 110 habitants.

La Haute Gironde est sous très forte influence de la métropole puisque 68 % de sa population réside dans la couronne périurbaine bordelaise. Le principal pôle, celui de Saint-André-de-Cubzac, avec 22 340 habitants et 5 570 emplois, est lui-même intégré à la couronne périurbaine bordelaise. Le territoire comporte un second pôle structurant, celui de Blaye (10 376 habitants, 4 520 emplois). Ces deux pôles concentrent 41 % des emplois du territoire et constituent également des pôles d'équipement supérieur. En complément, 5 pôles d'emploi secondaires offrent de 1 000 à 3 000 emplois chacun. Quatre d'entre eux sont des pôles d'équipement intermédiaire qui animent des bassins de vie.

La Haute Gironde bénéficie d'une position géographique privilégiée. Des infrastructures de transport routier et de fret structurantes lui assurent une bonne desserte à courte et longue distance. Les axes majeurs de communication nord/sud qui la traversent (A10 et N10), lui offrent une relative proximité avec les agglomérations de Bordeaux, de La Rochelle et d'Angoulême et l'ouvrent vers Paris. La proximité de l'agglomération de Libourne offre aussi une ouverture vers Brive, Clermont-Ferrand et Lyon via l'A89 et l'aéroport de Bordeaux-Mérignac l'accès à des vols intérieurs et internationaux. Enfin, l'est du territoire est irrigué par la ligne TER Bordeaux – Saintes et Blaye dispose de l'un des terminaux céréaliers et vraquiers du port de Bordeaux.

Un modèle de développement en mutation, qui engendre une captation limitée de revenus

La Haute Gironde dispose d'un modèle de développement de type « productif-public-social-retraite-pendulaire » mis en évidence par une surreprésentation de ces cinq bases dans le processus de captation de revenus en provenance de l'extérieur, comparativement à la moyenne des territoires périurbains de comparaison¹. La multiplicité de ces composantes traduit une recomposition en cours des modalités de fonctionnement socio-économique du territoire qui s'accompagne d'une dépendance fragilisante aux mécanismes de redistribution nationaux (transferts sociaux, pensions de retraite, revenus publics).

¹ La typologie des territoires périurbains de la métropole bordelaise comprend en plus de Haute Gironde les territoires de contractualisation suivants : Sud Gironde, Cœur Entre-Deux Mers, Graves et Landes de Cernès, Médoc

Les capacités productives exportatrices historiquement ancrées sur ce territoire de production viticole où s'est implanté un très gros employeur industriel, la centrale nucléaire du Blayais, restent un atout essentiel qui contribue à son dynamisme économique.

Malgré la préservation de ces capacités productives exportatrices, les transferts sociaux sont importants du fait d'une situation sociale très défavorable. La surreprésentation des pensions de retraite et des revenus publics dans le processus de captation de revenus résulte davantage d'un déficit général de captation de revenus que des caractéristiques démographiques du territoire ou de la place de la sphère publique dans l'économie locale. La population est en effet rajeunie par la très forte attractivité du territoire, comme on le verra plus loin, et le poids des emplois publics s'avère limité.

Le modèle de développement s'appuie aussi fortement sur un mouvement de « résidentialisation » plus porteur sur un plan socio-économique, engendré par la montée en puissance des revenus pendulaires. Le positionnement résidentiel de la Haute-Gironde, aux portes de la métropole bordelaise, génère en effet un important apport de revenus importés par les 17 000 actifs qui résident sur le territoire et travaillent à l'extérieur. 69 % d'entre eux occupent un emploi au sein de Bordeaux métropole, 14 % dans la CC du Secteur de Saint Loubès ou la CA du Libournais. Les revenus pendulaires deviennent le principal moteur de développement, ce qui ne manque pas d'interroger la durabilité de ce modèle, qui engendre des effets secondaires néfastes : forts impacts environnementaux (71 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire sont produites par les transports²) et important risque de précarité énergétique. Cette mobilité subie se double d'effets sociaux importants : la Haute-Gironde est un territoire où les « gilets jaunes » se sont fortement mobilisés.

Les revenus touristiques, autre moteur résidentiel, sont largement sous-représentés comme dans la plupart des territoires périurbains de la métropole bordelaise, hormis le Médoc. Malgré de véritables atouts touristiques (patrimoine naturel riche, position de choix qu'offre l'estuaire et la résonance possible avec le Médoc, patrimoine historique et architectural - citadelle de Blaye, châteaux - possibilités de développement de l'œnotourisme), la Haute-Gironde affiche une faible concentration d'hébergements touristiques marchands ou non marchands. L'offre marchande en hôtels et campings est par ailleurs insuffisamment qualifiée.

En dépit de la place importante des revenus productifs exportateurs et des revenus pendulaires dans son processus de captation de revenus extérieurs, la Haute Gironde enregistre un potentiel de captation de revenus très inférieur à la moyenne des territoires périurbains entourant la métropole bordelaise. Ce déficit pèse sur le dynamisme de l'emploi présentiel. La densité en emplois présents reste en effet très faible. La Haute-Gironde fait partie des deux territoires périurbains entourant la métropole bordelaise pour lequel la propension à consommer localement est la plus faible, ce qui laisse supposer un phénomène relativement

² Source – ALEC Gironde

important d'évasion commerciale. Au global, le système de redistribution des revenus captés dans l'économie locale apparaît relativement défaillant.

Une économie à dominante productive qui témoigne d'une forte vitalité

Le tissu économique haut-girondin a enregistré, comme partout, une véritable mutation depuis les années 70. Doté d'une orientation résolument productive en 1975, il conserve ce profil mais de façon moins affirmée. Ainsi, la sphère productive, alors qu'elle concentrait 55 % des emplois en 1975, n'en représente plus que 36,7 % en 2015. Davantage représentée qu'en province (34 %), elle reste un pilier essentiel de l'économie, tout en laissant une place plus importante à la sphère présentielle, tournée vers la satisfaction des populations résidentes et des touristes. Ces mutations résultent d'une explosion de l'économie présentielle qui, initialement en fort retrait, amorce un rattrapage. Elle s'est en effet développée à un rythme plus soutenu que dans les territoires périurbains bordelais, deux fois plus rapide que dans la région et au niveau national. Si le poids de la sphère productive a diminué, le nombre de ses emplois a progressé entre 1975 et 2015, contrairement aux tendances régionales et nationale. Cependant ce nombre d'emplois croît à un rythme nettement moindre qu'en moyenne dans les territoires périurbains bordelais. La Haute-Gironde a probablement moins bénéficié que la plupart d'entre eux du desserrement géographique de ces activités.

Le tissu économique local est fortement spécialisé dans deux secteurs relevant de la sphère productive : la production et distribution d'énergie qui représente 9,8 % de l'emploi salarié (la centrale nucléaire du Blayais à elle seule emploie près de 1 300 agents) et l'agriculture auxquels s'ajoute une spécialisation moins marquée dans une autre activité industrielle, réparation et installation de machines. Quatre spécialisations dans des activités majoritairement présentielles ressortent : le commerce-réparation automobile, l'enseignement, la construction, les activités juridiques, comptables et de gestion.

L'agriculture concentre, comme dans les territoires périurbains bordelais, près de 10,7 % des emplois du territoire en 2015 (contre 5,2 % en Nouvelle-Aquitaine). A forte orientation viticole avec ses AOP Côtes de Bourg et Blaye Côtes de Bordeaux, elle se distingue aussi par la culture de l'asperge et une IGP associée. L'agriculture locale est confrontée à une diminution de ses emplois deux fois plus marquée que dans la région entre 2010 et 2015 (- 15,7 %) et à un vieillissement avancé des agriculteurs exploitants qui interpelle sur la question de la transmission des exploitations : en 2015, 54,4 % des exploitants sont âgés de plus de 50 ans sur le territoire, c'est 2 points de plus qu'en Nouvelle-Aquitaine.

La dynamique soutenue des deux sphères sur le long terme se traduit par une forte vitalité économique, qui se confirme sur la période récente. Après avoir subi les effets de la crise financière sur la période 2008-2009, la Haute Gironde s'est ensuite relevé en tirant profit des périodes de reprise 2009-2011 et 2014-2017 et en continuant à gagner des emplois salariés lors de la phase récessive 2011-2014. Sur l'ensemble de la période 2008-2017, la dynamique a été très soutenue (+10,0 %, soit 1 100 emplois salariés créés au total), cependant moins qu'en

moyenne dans les territoires périurbains bordelais. Ces gains d'emploi s'expliquent pour plus de moitié par l'orientation sectorielle favorable du tissu économique local. La dynamique est aussi due pour une part significative à « un effet local » positif. En effet, si chacun des secteurs d'activité présents sur le territoire avait évolué comme au niveau national, la progression de l'emploi salarié n'aurait été que de +5,9 %, au lieu des +10,0 % observés. L'ampleur de l'effet local peut être ici liée à la capacité des acteurs à travailler ensemble, à innover, comme à la formidable poussée démographique qui engendre un développement accéléré de l'économie présente. La dynamique de création d'établissements reste par ailleurs vivace comme en attestent le taux de création d'établissements et le niveau de renouvellement du tissu économique.

Une situation sociale préoccupante et des disparités territoriales

La forte dynamique économique de la Haute-Gironde ne suffit pas à assurer une situation sociale favorable. Le fait que le territoire est insuffisamment pourvoyeur d'emplois en explique probablement une bonne part. En 2015, il compte 42 800 actifs pour 24 300 emplois, soit un ratio de 176 actifs pour 100 emplois qui met en lumière un déséquilibre criant. Bien que des flux intenses d'actifs aillent travailler hors du territoire (17 000), sensiblement plus étoffés que les flux d'actifs extérieurs qui viennent travailler dans le territoire (4 500), ils ne suffisent pas à résoudre le déficit numérique d'emplois pour les actifs résidents. Et ces flux ne pourront s'accroître indéfiniment au regard du renchérissement des coûts de déplacement et des impacts environnementaux.

La situation sociale est préoccupante à divers titres. Le chômage est très élevé et affecte particulièrement les femmes. Cependant, entre 2010 et 2015, il progresse à un rythme moins soutenu qu'en moyenne dans l'ensemble des territoires de comparaison malgré un accroissement plus marqué de la population active.

Le niveau de vie des ménages est sensiblement inférieur à celui qui est observé dans les territoires de comparaison et cela quelle que soit la catégorie de ménages, des classes les plus défavorisées aux plus aisées. Cette faiblesse généralisée du niveau de vie limite la consommation locale, et le développement de l'économie présente. Les situations de pauvreté sont répandues : elles touchent 14,4 % des ménages en 2015.

Le niveau de qualification de la population est bas, avec une forte surreprésentation de population ne disposant pas d'un diplôme qualifiant et une nette sous-représentation des diplômés du supérieur. Point positif, le niveau de qualification progresse entre 1999 et 2015, plus rapidement qu'en moyenne dans tous les territoires de comparaison. La précarité de l'emploi reste relativement modérée.

La CC du Grand Cubzaguais, la plus attractive et qui adresse les flux d'actifs les plus fournis vers la métropole bordelaise, dispose d'une situation sociale sensiblement plus favorable. Les territoires situés plus au nord et le long de l'estuaire, sont globalement plus touchés par le chômage, la pauvreté et un moindre niveau de qualification. Ces territoires se distinguent aussi par un état de

santé en-deçà de la moyenne régionale avec un taux de mortalité et des prévalences d'affections longue durée élevées.

Une attractivité démographique soutenue à accompagner

La Haute Gironde a connu depuis 1975 une croissance continue de sa population particulièrement accélérée depuis les années 2000. Ce dynamisme démographique résulte d'un solde migratoire très soutenu qui influe progressivement aussi sur le solde naturel, les nouveaux arrivants étant très majoritairement de jeunes ménages. Ainsi le solde naturel, positif, ne cesse de croître. Il est d'ailleurs supérieur à celui des territoires périurbains de la métropole bordelaise.

La population de la Haute Gironde est jeune. Les moins de 30 ans (35 % de la population) sont beaucoup plus nombreux que les seniors de 60 ans ou plus (23,6 % des habitants) et les jeunes actifs sont bien représentés.

L'attractivité du territoire se traduit sur la période récente par une accélération du renouvellement du parc de résidences principales et une importante consommation d'espace (0,12 hectare par habitant supplémentaire entre 2009 et 2015). La Haute Gironde est également confrontée à une hausse du prix de l'immobilier, bien que le marché local reste plus accessible que dans la plupart des territoires de comparaison. Le niveau d'équipement du territoire a du mal à suivre l'afflux de populations nouvelles. Plutôt bien doté en équipements de la gamme supérieure, il pâtit d'un faible niveau d'équipements les plus courants (gamme de proximité et surtout gamme intermédiaire) par rapport aux territoires de comparaison, en particulier en matière de commerces et d'équipements de santé, ce qui entretient un phénomène d'évasion commerciale.

Des pistes d'enjeux

Le modèle de développement de ce territoire dynamique sur un plan démographique et économique pourrait paradoxalement devenir de plus en plus socialisé. Dans la perspective du renchérissement des coûts de transport, la précarité énergétique constitue notamment une menace au regard des revenus modestes des ménages et de leur dépendance très forte à la métropole en termes d'emplois. Le déficit d'emplois en Haute-Gironde appelle un développement endogène, une meilleure maîtrise de la dynamique d'accueil et un développement plus équilibré du territoire au sein des pôles qui le structurent. Tout en s'appuyant sur les forces que représentent aujourd'hui les capacités productives, il convient d'anticiper leurs évolutions et de développer l'économie résidentielle. Ces mutations appellent une adaptation des compétences et un souci d'insertion des populations les plus éloignées de l'emploi.

- 1. Consolider et diversifier le levier productif :** la Haute-Gironde, si elle a su maintenir ses emplois productifs, se trouve face à plusieurs défis à venir. La question du devenir de la centrale nucléaire, le plus gros employeur du territoire, doit être posée. Ce territoire agricole, à proximité de l'important bassin de consommation métropolitain, aurait un bénéfice à tirer de la mise

en place d'un projet alimentaire territorial. Le tissu de TPE doit quant à lui être accompagné dans sa croissance.

2. Développer l'économie présentielle pour contribuer à diversifier le modèle de développement et pour soutenir la consommation locale :

Des marges importantes de développement existent dans ce territoire très dynamique démographiquement. C'est ce que traduit la faible densité d'emplois présentiels et le déficit d'équipements et de services qui occasionnent aujourd'hui une forte évasion commerciale. D'autre part, la Haute-Gironde dispose d'aménités touristiques importantes, propices à transformer une partie du tourisme d'excursion en tourisme de séjour et à stimuler ainsi la consommation locale. Le développement des équipements et services est à coordonner avec un renforcement des centres-bourgs.

3. Maîtriser, pour ce territoire sous influence métropolitaine, les effets environnementaux et sociaux négatifs induits par son attractivité. Il

convient de limiter la consommation foncière et l'artificialisation des sols, comme de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les risques de précarité énergétique notamment dus aux déplacements quotidiens. Favoriser des solutions de mobilité décarbonées à moindre coût pour les ménages est un enjeu fort sur ce territoire. Les possibilités que peuvent offrir les dessertes fluviales sont notamment à étudier. Une gestion régulée des déplacements n'a de sens que dans le cadre d'une coopération renforcée avec la métropole sur les questions de mobilité et de politique d'accueil. Au-delà, il s'agit de positionner le territoire comme espace d'équilibre dans l'espace métropolitain, aux côtés du Libournais.

4. Accompagner l'adaptation des compétences, la montée en qualification de la population et son insertion :

La bonne trajectoire économique du territoire est en contradiction avec une situation sociale défavorable. Ce déséquilibre préoccupant peut être en partie gommé par une fluidification du marché du travail local ainsi que par une attention particulière accordée aux questions d'inclusion et d'insertion. Bénéficiant d'une offre de formation diversifiée ainsi que de politiques volontaristes (Centre de formation multi-métiers), la Haute-Gironde dispose d'atouts à faire valoir. La mobilisation des acteurs de l'ESS, actuellement sous-développée sur le territoire, constitue une piste intéressante.

5. Coopérer et faire vivre une gouvernance supra-communautaire efficiente sur les sujets transversaux identifiés.

Le territoire fait face à des enjeux de mobilités, de formation, retournement économique et des problématiques environnementales qui nécessitent l'élaboration de solutions communes. Dans un contexte de récente dissolution du Pays Haute-Gironde, ces défis nécessitent d'investir et de faire vivre une démarche supra-communautaire proactive durant l'élaboration du contrat et par la suite grâce à l'ingénierie financée à l'échelle du territoire de projet.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 033-243301223-20191219-2019163-DE